Compte rendu de la réunion du 7 /11 a la mairie sur les projets participatifs.

Présents : côté Mairie : Madame Corinne Marchand (service communication) ; Monsieur Lucas Séréni (service technique – patrimoine), Monsieur Gautier Givaja (cabinet du maire)

Coté conseils de quartier, les représentants du conseil de la plaine et du canal.

Absent excusé : le représentant du conseil des coteaux.

Des documents photocopiés sont distribués par Mm Marchand pour documenter les projets parvenus alors.

**L’objectif de la réunion est triple** :

* Pointer les projets issus des premiers ateliers des conseils de quartier et préparer les ateliers suivants. Examiner leur faisabilité.
* Préparer le processus de sélection des projets de quartier par les conseils de quartier.
* Préparer le vote électronique final des ramonvillois.

**1 Les premiers projets examinés en séance pour analyse de faisabilité.**

**Conseil de la Plaine**.

Participation de 15 personnes issues de la Cité rose et des Floralies. 10 suggestions sont présentées pour information.

Trois d’entre elles ont retenu l’attention de Mr Séréni qui les avait documentées, pour évaluation.

* **Un hôtel à insectes de diverses tailles ( mini et plus grand) / ou un gîte à insectes**
* **Une pompe à vélo dont l’implantation est à déterminer.**

**Deux préoccupations d’intérêt général concernant la biodiversité et les déplacements doux**.

Les 8 autres projets ont été évoqués sans plus de précision en attendant les autres à venir lors du second atelier.

La dépense occasionnée par ces premiers projets n’épuise par les 10000 € alloués à ce quartier et donc il est possible d’en solliciter d’autres lors de la prochaine réunion sur le thème.

**Conseil du Canal.**

Participation de 6 personnes. La présentation en Powerpoint (ou par oral) des trois projets formalisés jusqu’ici, a fait l’objet d’un examen préalable à la réunion de ce jour, exposé en séance par Mr Sereni.

* **La création d’un panneau signalétique au bas du Pont de Mange pommes.**
* **La demande d’éclairage du chemin de Halage entre la passerelle du port Technique et le pont de Mange Pommes.**
* **Le projet de lutte contre les moustiques.**

**Le panneau signalétique**.

Le service du patrimoine y avait déjà pensé …

Il est en cours de finition actuellement. La personne porteuse de ce projet du CQC est invitée à contacter le service de communication avant son achèvement pour évaluation.

**La demande d’éclairage**

Le service du patrimoine y avait déjà pensé aussi …

Le syndicat intercommunal d’électricité sera amené à revoir l’éclairage de toute la Ville en avril 2019. Il serait bon que le CQC élargisse cette demande à tout le quartier et la transmette à Mr Séréni.

**Le projet anti moustiques.**

Après visionnement du PowerPoint, Mr Séreni a fait des observations concernant l’évaluation technique de sa mise en œuvre.

**Au plan technique**

La confection par des bénévoles des nichoirs en bois et autres habitats des animaux concernés, (chauve- souris, hirondelles) est possible, avec l’aide des services municipaux. Il est possible pour des bénévoles d’utiliser les ateliers municipaux moyennant une prise d’assurances en cas d’accident, pour ces usagers occasionnels.

**Au plan scientifique**

Il conviendrait de s’assurer des mœurs effectives des animaux prédateurs d’insectes autant que de celles de leurs proies.

Le projet doit être affiné pour pouvoir en évaluer le coût. S’il existe des abris à chauve-souris et des nichoirs à hirondelles **dans le commerce**, ce qui donne une idée de leur configuration et de leur coût, **rien ne vaut une confection « maison** » adaptable et facile d’entretien. Si on utilisait du bois de palette on réduirait les coûts.

Dans cette perspective, forts de la collaboration de **« Car@bricole »,** il conviendrait de consulter **l’association Dire** , pour l’aspect **scientifique** ainsi que **l’association** **Sens actifs** pour l’aspect **pédagogique** de la formation d’intervenants jeunes « Chauve-souris et hirondelles », voire anti moustiques, dans le cadre **d’ ALAE** par exemple.

**Ce vaste projet citoyen intéresse et semble possible, mais il demande à être évalué pour ses coûts, le suivi et la mise en œuvre de l’expérimentation**. Les autres projets du CQC (panneau, éclairage) sont déjà financés ou en passe de l’être.

Si ce projet est retenu par le conseil, il faudra le concevoir en partenariat et le mettre en œuvre en partenariat, comme nous le faisons déjà pour nos manifestations.

**2 Préparer la liste des projets à soumettre au vote électronique des ramonvillois et tester le logiciel de votation.**

**L’ensemble des projets des trois conseils sera examiné globalement.**

A l’issue des ateliers de la deuxième série de consultations, **l’ensemble des projets sera recollés et examinés, une fois que chaque conseil aura sélectionné les siens.**

Entre et le 9 et le 23 novembre il faut :

Rassembler tous les projets des conseils de quartier.

Les examiner en présence des porteurs de projet et faire un tri.

Affiner les projets retenus et demander aux porteurs de projets de les défendre eux-mêmes ou de déléguer quelqu’un pour le faire dans la semaine du 26 novembre.

Dans la semaine du 26 novembre sélection des projets pour la votation qui détermine les choix définitifs.

**Le test du processus de vote par des volontaires**.

**L’essai du logiciel de votation**.

**Madame Corine Marchand** (service de communication) pilote la simulation préparatoire au vote final**.**

**La votation se fera à partir de son smartphone.**

Chaque conseil de quartier devra envoyer 5 adresses mail qui, une fois introduites dans le logiciel , permettront à ce public restreint de tester le système. Chaque votant participant à l’expérimentation recevra une invitation à voter, en provenance du service communication. Il devra suivre le protocole de vote à expérimenter indiqué oar le logiciel.

**3 La question du choix définitif des projets**.

L’ensemble des projets fera l’objet d’une consultation électronique ouverte.

Cette consultation se prépare et s’expérimentera après l’achat par la Mairie du .logiciel qui l’opérationnalise. Ce logiciel de vote est très frustre et très bon marché…Il n’identifie pas les votants et le mode de votation est dit pondéré. Une fois choisis par les conseils de quartier, tous les projets seront soumis aux suffrages des Ramonvillois. Chaque projet sera présenté par son porteur sous la forme d’un logo qui, lors qu’il est survolé par la souris donnera accès à un petit texte de présentation, puis au vote pondéré sur le projet désigné. Le vote aura lieu entre le 10 décembre 2018 et le 10 janvier 2019.

Le résultat une fois connu après dépouillement automatique sera porté à la connaissance du public.

La mise en œuvre sera alors possible.